



# Instance de proximité Bretagne sept. 2022

Vos représentants de proximité :

**CFDT** : David MERIEUX (visio) ; Olivier MELINAND  
Maylen VILLAVERDE excusée  
Isabelle RETTIG

**SUD** : Chloé TEMPEREAU (visio)

**Direction** : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

**Invités** : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Laurent LE  
MOUILLOUR, Antony MASTEAU, Christine VILVOISIN, François  
GASCOIN (visio), Xavier RIBOULET (visio)

## TABLE DES MATIERES

<b>POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE .....</b>	<b>3</b>
Suivi de l'activité,.....	3
Grilles d'antenne d'octobre 2022, .....	3
Appellation service des émissions en langue bretonne,.....	3
Développement de l'offre régionale (CASAR), projet Tempo, Application ICI .....	4
<b>POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION.....</b>	<b>5</b>
Rédaction/Numérique :.....	5
Technique : .....	7
<b>POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....</b>	<b>8</b>
Bilan Santé Sécurité et Conditions de Travail Bretagne 2021.....	8
Santé au travail :.....	9
Application AXOMOVE – prévention des TMS : gestion des données personnelles des salariés.....	9
Egalité des chances : information audit diversité France Télévisions – Antenne France 3 Bretagne .....	9
Négociation annuelle sur les salaires 2022 : mesures et calendrier.....	10
Accord d'entreprise : avenant n°19 à l'accord d'entreprise – Coordinateur(trice) gestion d'antennes.....	10
Développement RH : Formation des CDD .....	10
Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements ...	11
Vie de l'instance : Heures de délégation.....	11
<b>POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE .....</b>	<b>12</b>
Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique – avancement des travaux.....	12
Demande de renforcement de la signalétique de la Fabrique Rennes .....	12
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes .....	12
Actions plan de sobriété énergétique .....	13
Point de suivi - gestion des replays .....	13

## POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

### Suivi de l'activité, Grilles d'antenne d'octobre 2022,

Deux **débats DOC** sont programmés par trimestre, l'un a été enregistré mercredi 21 sept. à Rennes et sera diffusé le 13 octobre sur les régions de Bretagne et de Normandie. L'autre, sur le thème de l'habitat partagé, sera fabriqué par la Bretagne.

**Route du Rhum** : la direction veut couvrir largement cet événement qui a lieu tous les quatre ans. Le 18h30 sera fabriqué et présenté avec France Bleu. Les représentants du personnel rappellent à la direction que faire de la télé ne s'apparente pas à faire de la radio ; les contraintes, les attentes des uns et des autres ne sont pas les mêmes. La direction répond que ces questions seront traitées lors de réunions de préparation communes à France 3 Bretagne et France Bleu Armorique. Le car du Tour de France doit permettre une "immersion privilégiée" (plateau dans le car + HF pour qu'un ou deux journalistes puissent déambuler sur le site).

Très mauvaise nouvelle : **l'édition Iroise disparaît des écrans pendant cette semaine d'avant départ**. La direction assure que les équipes d'Iroise seront associées à la couverture de l'événement, plusieurs collègues sont demandeurs dit-elle. Depuis, les représentants du personnel ont appris qu'une seule équipe de journalistes d'Iroise pourrait se rendre à Saint-Malo. Quant à l'édition An Taol Lagad. Gros soupir. La direction ne sait pas dire si l'édition est maintenue. A priori, oui, sur quelle durée, personne ne sait, certainement 4'30 comme la semaine précédente. Le dispositif du week-end est conséquent : le car de Rennes sera sur site dès le jeudi pour être opérationnel du vendredi jusqu'au dimanche soir. JT spéciaux, Littoral, DEP, direct du départ co-produit avec les moyens de la Fabrique, Tout le sport, demandes de Guadeloupe la 1ère, de France Info. Le planning de cette semaine et ce week-end de départ de la Route du Rhum va être chargé.

**Chacun sa case**. Grâce à la vigilance des représentants du personnel, les grilles d'antenne présentées par la direction font désormais apparaître les éditions ATL et Iroise.

### Appellation service des émissions en langue bretonne,

**Les Bretons...** Les représentants du personnel s'interrogent sur la justesse de ces termes, "Les Bretons", pour parler des salariés du service des émissions en langue bretonne. Les termes sont très utilisés à l'oral et parfois même à l'écrit, dans la dernière newsletter de France 3 Bretagne par exemple. L'usage de ces termes est erroné acquiesce la direction, elle dit les utiliser par commodité (sur un plan de la station rennaise), pour éviter des répétitions (dans la newsletter), mais admet qu'il faudra désormais faire sans.

## Développement de l'offre régionale (CASAR), projet Tempo, Application ICI

### Numérique

Les coordinateurs numériques ont pris leur fonction dans le réseau. À raison d'une réunion par mois avec leurs homologues de France Bleu, ils vont progressivement définir cette idée de "numérique commun" avec la radio, et ses bonnes pratiques. L'idée étant bien d'avoir des produits communs et non des produits partagés, des doublons. En CASAR, les représentants du personnel ont alors posé la question qui fâche : "à quand la fusion des rédactions numériques des Bleus et de la 3 ?!" Pas de réponse de la direction du réseau.

"On part d'une page blanche" explique le coordinateur numérique de Bretagne. Mais, petite difficulté du moment, les journalistes de France Bleu font la grève du numérique car leurs contrats de travail ne prévoient pas qu'ils produisent pour ce canal de diffusion. Résultat : la production a baissé de 40% du côté de France Bleu ces derniers mois. Les représentants du personnel rappellent l'indigence du service numérique en Bretagne, le nombre de contributeurs et de journalistes planifiés est insuffisant. Mais la direction répond qu'elle doit faire fonctionner l'antenne Bretagne avec les moyens alloués, des "moyens contraints". Le coordinateur numérique dit qu'il s'appuiera sur toutes les forces de l'antenne pour alimenter le numérique de France 3 Bretagne. À vos boîtes d'épinards !

### Régie automatisée de Strasbourg

L'expérimentation se poursuit en Alsace. Les représentants du personnel siégeant en CASAR et à la CSSCT relèvent que le projet se fait de manière "hors sol", que les salariés ne sont pas accompagnés comme il le faudrait. Rappelons qu'il y a déjà eu un raté sur l'expérimentation de la régie automatisée à Rouen, les salariés ont déjà fait les frais d'un manque d'accompagnement.

Les représentants du personnel demandent une fois de plus ce que vont devenir les salariés qui travaillent en régie et qui n'auront plus de poste quand celles automatisées seront en place ? À ceci, la direction du réseau répond qu'il n'y a "pas d'utilisation de la régie automatisée s'il n'y a pas de projet éditorial. S'il y a un projet éditorial, alors les salariés seront répartis selon les besoins éditoriaux : certains en régie sur les JT, d'autres sur ce que fabriquera l'antenne." Aujourd'hui, certaines régies fonctionnent à 4, d'autres à 6 d'autres à 7, explique la direction du réseau. Qui va même poser cette question : "on se demande ce que font les 7 ?" Les collègues apprécieront...

La direction du réseau rappelle la mise en place de référents par région, deux personnes par antenne, des volontaires, qui pourront remonter les questions et inquiétudes. Une cellule d'accompagnement des salariés de Strasbourg devrait bientôt voir le jour. Les représentants du personnel demandent si des collègues techniciens pourraient être redéployés sur le numérique comme il a été entendu. La direction du réseau répond qu'ils seront redéployés

sur des émissions d'antenne. "On ne force pas les journalistes à faire du numérique, on ne forcera pas les techniciens à faire du numérique." Les représentants du personnel sont heureux de l'apprendre car les techniciens sont nombreux à vouloir continuer à exercer leurs métiers, à faire de la télé.

### Projet Tempo

La direction du réseau précise que Philippe Martinetti, directeur de France 3, n'est pas à l'origine du projet Tempo, mais de la proposition d'inversion du modèle : les régions décident de leurs contenus, elles ne prennent pas leurs ordres du national. Les représentants du personnel ne sauront pas si des collègues du siège pourraient venir travailler en région à la rentrée 2023 suite à la disparition des éditions nationales de France 3. Ils ne sauront pas non plus s'il y aura des ateliers en Bretagne sur l'offre éditoriale de la rentrée 2023. Pour sa directrice, il est urgent d'attendre les premiers travaux de l'équipe projet qui a décidément du pain sur la planche ! Le compte à rebours est lancé.

## POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

### Rédaction/Numérique :

#### Calendrier réunions de rentrée ; Organisation de la rentrée

#### *Numérique*

Anthony Masteau vient de prendre ses fonctions comme coordinateur numérique. Il a organisé une première réunion le 12 septembre avec tous les services concernés par le numérique (rédaction, technique, com, antenne etc.) pour préciser à nouveau ses missions. Même chose au cours des réunions et de la conférence de presse de rentrée.

Tous les lundis à 11 heures, il fera un point avec le rédacteur en chef du numérique sur ce qui a bien ou moins bien marché, le référencement, les dossiers en cours. Tous les contributeurs web pourront se joindre à cette réunion. Il a également prévu d'organiser des rencontres régulières avec les différents services.

Les objectifs fixés par le réseau sont ambitieux : au printemps 2023, il souhaite atteindre 2 millions de pages lues par jour sur le périmètre de toutes les antennes. En Bretagne, on est à environ 80 000 actuellement, ce qui est très bien. Il faudrait arriver à 85 000 / 88 000 pages lues pour être dans les clous.

On va désormais davantage insister sur la production vidéo avec de nouveaux gabarits qui permettront de diffuser les JT en streaming en lien avec un article qui détaille les grands points développés dans le JT.

Aujourd'hui, le web génère environ 1/3 des audiences de la télé. L'objectif est d'atteindre les 50% au printemps 2023.

Article et JT en replay seront mis en ligne par le contributeur web qui aura écrit le papier en lien avec les gestionnaires d'antenne qui gènèrent le code pour récupérer le lien du JT.

Les élus soulignent qu'il serait souhaitable que nos articles web apparaissent sur l'interface de France Info qui est plus vendeuse.

Anthony Masteau précise que 30% du trafic du site de Franceinfo vient déjà des régions.

Un travail spécifique est mené sur le référencement : les coordinateurs numériques en région et une équipe de 5 personnes à la tête du réseau sont chargés de faire circuler ce qui marche ou pas, pourquoi, etc. Tout est analysé, du titre au nombre de signes, pour mieux comprendre et améliorer le référencement.

Concernant la langue bretonne, les élus font remarquer que l'onglet "Brezhoneg" n'est alimenté que par des articles écrits en français. Anthony Masteau est favorable à la publication d'articles en breton mais pour l'instant, les journalistes du service n'ont ni le temps ni les moyens d'écrire ces articles. Pour les élus, c'est un chantier à ouvrir, les collègues d'Iroise sont volontaires pour alimenter le numérique en langue bretonne.

Avec la diffusion de nos JT en streaming, Anthony Masteau suggère qu'An Taol Lagad soit également mis en ligne avec un article en breton associé. Le chef d'édition d'ATL pourrait s'en charger. Les élus sont favorables à cette initiative.

(Cf le [point CASAR](#) -tempo-ICI pour la mutualisation du web avec France bleu).

#### *Rédaction*

Côté rédaction, Christine Vilvoisin a pris son poste de rédactrice en chef le 24 août. Elle a organisé une réunion de rentrée le 12 septembre avec la rédaction pour exposer sa vision du JT et son évolution. Elle souhaite "lui donner plus de forces car les audiences sont très mauvaises". En cause notamment, les JT communs mis en place au moment des confinements et particulièrement ceux de janvier dernier qui ont été fatals à l'audience. Néanmoins, la rédactrice en chef constate que dans les autres régions, les téléspectateurs sont revenus mais pas en Bretagne. Notre JT fait 11 points le soir, 6 le midi et le 18h30 plafonne à 4,5 soit moitié moins que la moyenne nationale.

Christine Vilvoisin souhaite développer les JT en immersion. Elle prévoit au moins une sortie par mois (un JT a déjà eu lieu dans un établissement scolaire pour la rentrée, le 20 septembre le JT se fera dans le métro de Rennes pour l'ouverture de la nouvelle ligne, le 14 octobre dans les Monts d'Arrée deux mois après les incendies, en lien avec le National qui fera aussi une édition spéciale, en novembre la Route du RHUM etc.). L'idée est de réaliser ces JT avec des moyens moins lourds (DSNG, UTS) pour être plus mobile et réactif.

Dans la panoplie des nouveaux outils, des formations sur l'exploitation des écrans tactiles va être mis en place en octobre. Le matériel est déjà sur notre site.

Au quotidien, pour les JT, une équipe sera planifiée chaque jour à 8h pour pouvoir faire du frais à midi, retour du dossier le mardi, maintien des chroniques (les chroniqueurs pourront utiliser un écran tactile après avoir suivi une formation), un dossier réalisé en alternance avec Nantes le dimanche, des images de drone pour terminer les JT.

Le 18h30 "Chez vous" est supprimé dans sa forme actuelle après la Toussaint. Selon la rédactrice en chef, cela permettra de regagner des moyens. Elle souhaite un 18h30 incarné et des thématiques plus actuelles. Cette nouvelle formule servira aussi à tester d'autres écritures en vue des changements prévus en septembre 2023 avec des journaux régionaux plus longs. (Cf [projet TEMPO](#)). Une réunion aura lieu avant Noël pour faire un premier bilan de cette nouvelle formule.

Les « 7' Avant l'actu » restent en l'état jusqu'à la fin de l'année mais Christine souhaite les faire évoluer en janvier.

Concernant la Route du Rhum, il y aura tous les soirs un 18h30 réalisé en direct depuis Saint-Malo qui englobera le 7' Avant l'actu et la locale d'Iroise.

Ce 18h30 sera réalisé en partenariat avec France Bleu et diffusé à la fois sur notre antenne et sur France Bleu. Il va donc s'agir de trouver une écriture qui convienne aux deux médias.

En revanche, ATL devrait être maintenu cette semaine-là.

Enfin, la directrice régionale, la rédactrice en chef et la RH vont se rendre dans les bureaux excentrés pour rencontrer les équipes : le 21 septembre à St Brieuc et Brest, le 22 à Quimper. Pas de date pour Lorient. Il faut attendre que l'ensemble de l'équipe soit présente.

#### Organisation du travail BIP de Saint-Brieuc

Pour permettre à l'équipe de mieux fonctionner, la direction s'engage à remplacer la journaliste lors de ses absences notamment avec des CDD car la situation ne peut pas durer.

Les élus souhaiteraient qu'un ou deux CDD soient fidélisés sur ces remplacements pour faciliter le suivi des dossiers et de l'actu. La RH va regarder si c'est possible. Les représentants du personnel insistent.

#### **Technique :**

##### Service montage : organisation du service montage sur le journal TV

Les élus ont fait remonter un incident : le 30 août, il n'y avait que 3 monteurs en actu au lieu de 4. À cette date, il n'a pas été possible de trouver un CDD pour une journée.

Les élus ont donc débattu avec la direction de la nécessité d'ouvrir le vivier de monteur. François Gascoin souhaiterait que la rédaction anticipe davantage les besoins techniques. Faut-il un planning à 4 semaines mais aussi ouvrir le vivier des monteurs comme cela a été fait pour les OPS ? Des réunions de service sont prévues avec les monteurs et les vidéos. Les élus ont suggéré que ces interrogations puissent aussi être posées dans les différents services.

Le chef de centre et la responsable des ressources humaines sont ouverts aux candidatures spontanées de personnes vivants dans notre région.

##### *Prévenance*

Certains techniciens s'interrogent sur l'intérêt que porterait, ou pas, la directrice régionale au personnel de la technique. Ils aimeraient qu'elle trouve un moment pour les rencontrer.

Laurence Bobillier ne se dit pas opposée à cette rencontre bien au contraire : « je suis quelqu'un de contact, prête à voir les gens en fonction des disponibilités de chacun. » Dont acte.

### POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

#### Bilan Santé Sécurité et Conditions de Travail Bretagne 2021

Ce document est une synthèse des actions menées en 2021. Il ressemble, en plus léger, au bilan social présenté par la direction du réseau chaque année aux élus du comité social et économique (CSE).

Les éléments concernent uniquement le périmètre breton. Les élus y trouvent les effectifs CDI et CDD, les prestataires extérieurs, les principaux indicateurs de santé avec les accidents du travail, les maladies professionnelles et les informations sur les taux de cotisation, les faits saillants comme le signalement de mesures électromagnétiques, la mise en place du télétravail ou le suivi d'aménagement ergonomique de postes.

Les élus ont regretté :

- Des délais trop longs pour les enquêtes menées. Le temps entre leurs mises en place et la déclinaison des préconisations n'est pas raisonnable au vu de la souffrance des personnes impliquées.
- le tableau dédié aux moyens financiers des sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail devrait être plus détaillé (page 14).
- le nombre d'accidents dans le registre des incidents bénins est mal estimé. **Le cahier est peu connu à Brest et par conséquent mal renseigné.** La direction va faire un rappel.

La responsable des ressources humaines a rappelé qu'en ce qui concerne l'ergonomie d'un poste, de son aménagement pour une solution curative ou de maintien dans l'emploi, la direction suit les préconisations de la médecine du travail.

Les élus ont aussi rappelé attendre la réalisation d'un livret d'accueil des nouveaux salariés.

Les élus ont redit leur attachement au travail du COPIL. Du fait du report de la réunion sur les préconisations "journalistes" prévue le 27 septembre au mois de novembre, les élus réclament que la nouvelle rédactrice en chef soit bien mise au fait de ses obligations sans attendre la fin de l'année.

Le bilan COPIL "PTA" a été présenté en avril aux salariés bretons. La synthèse devait être envoyée à tous les salariés rapidement après. Les représentants du personnel ont souligné que ni les élus, ni le personnel n'ont été destinataires de ce document à la date de la rédaction de ce compte-rendu.



## Santé au travail :

### Suivi des situations en cours,

Comme chaque trimestre, l'équipe de veille locale se réunit. Prochaine réunion le 13 octobre. La médecine du travail (de Brest & Rennes), deux représentantes de proximité (ce mois-ci, ce sera Maylen Villaverde & Chloé Tempéreau), la direction (RRH, APS, IRH), l'assistante sociale et la psychologue du travail se rencontrent pour échanger sur des situations individuelles dans un cadre **confidentiel**. Les situations individuelles ne peuvent être abordées (sauf danger imminent) que sur demande ou avec l'accord du salarié concerné.

Rapprochez-vous de vos élus si vous pensez que vos conditions de santé ou de travail le nécessitent.

### Point de suivi démarche de prévention en cours équipes numériques

Les quatre journées d'entretiens prévues depuis juillet et les quelques visio d'échanges ont permis à 13 salariés sur 17 (encadrement compris) d'être entendus. Ce taux de participation de 72% clôt cette première phase du diagnostic en cours.

Le cabinet ACCA rédigera le diagnostic et fera des recommandations pour améliorer les conditions dans le service numérique. Une restitution par la psychologue aura lieu le 17 octobre pour l'encadrement, puis le 18 octobre de 13.30 à 15.00 pour l'équipe numérique en présence du secrétaire de l'IP. La psychologue est d'ores et déjà invitée à l'IP de novembre pour rendre compte du diagnostic en instance.

## Application AXOMOVE – prévention des TMS : gestion des données personnelles des salariés

Les salariés qui le souhaitent peuvent télécharger l'appli Axomove leur permettant d'accéder aux conseils d'un kiné. Au préalable, il leur faut répondre à un questionnaire assez détaillé sur leur état de santé.

Les élus s'interrogent sur la confidentialité des informations renseignées : sont-elles transmises à l'entreprise, fournies à la mutuelle (Axomove est soutenue par Allianz) ?

Selon la RRH, Axomove garantit la sécurité des données. Elle est soumise à la RGPD (règlement général sur la protection des données) et les kinésithérapeutes auxquels ces informations sont communiquées sont soumis au secret médical. Les fichiers ne sont pas revendus à un tiers ou à un partenaire commercial. Ni France TV, ni la DDSQVT n'ont accès à la liste nominative des salariés. Seul le nombre de salariés s'étant inscrits sur l'appli est communiqué.

## Egalité des chances : information audit diversité France Télévisions – Antenne France 3 Bretagne

France Télévisions sera soumise à un audit en janvier pour s'assurer qu'elle répond toujours au label égalité des chances. Pour ce cycle, la Bretagne (ainsi que la Corse et l'Île de France) seront les antennes auditées pour le réseau France 3. Les personnes chargées de l'audit

rencontreront l'ensemble des personnes et services qu'elles jugeront utiles (personnel, RH, RP, syndicats, com etc.).

## Négociation annuelle sur les salaires 2022 : mesures et calendrier

Le comité sur les salaires (PARSI) aura lieu le 11 octobre. Les salariés ont été informés par la direction et les RP qu'ils pouvaient fournir aux représentants du personnel des informations sur leur salaire. Ces informations permettent aux représentants du personnel de pointer des inégalités, des disparités entre salariés, des oublis de la direction, et ainsi, tenter d'influencer l'octroi des primes de manière plus juste.

D'autre part, la direction met en place des mesures de revalorisation générale des salaires. Mesures dégressives en fonction des salaires.

Ex : un salarié ayant une paye inférieure ou égale à 2500 euros brut touchera 1200 € brut annuel. Un salarié avec une paye supérieure ou égale à 4000€ touchera 600€.

Cela concerne tous les salariés sauf les salariés hors grille.

Cette année encore, la direction a expliqué que les CET ne pourront être approvisionnés que de 5 jours maximum. Autre exception, les jours de CET 2022 sont monétisables dans l'année. Pour ceux déjà sur votre compte, ils sont monétisables depuis le 1 septembre.

La direction de l'antenne de Bretagne a souligné qu'aucune dérogation ne sera envisageable pour le report des congés. Ils devront être utilisés au 31 décembre.

## Accord d'entreprise : avenant n°19 à l'accord d'entreprise – Coordinateur(trice) gestion d'antennes

Les gestionnaires d'antenne ont obtenu une nouvelle fonction les concernant, le coordinateur de gestion d'antenne. Elle correspond à l'évolution de leur métier. Un cursus et des formations obligatoires (déontologie des antennes & gestion du stress) doivent être suivis pour accéder à cette nouvelle fonction. Les gestionnaires d'antennes de Bretagne vont les suivre. La salariée nouvellement nommée au poste de gestionnaire d'antenne de Bretagne les suivra l'année prochaine.

Les trois gestionnaires d'antennes historiques de Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire auront leurs entretiens fin septembre avec le délégué aux antennes & contenu Bretagne et de celui de leur périmètre de gestion, de la RRH et Mme Caroline Laub (référente réseau).

Tout devrait être finalisé pour la fin de l'année.

## Développement RH : Formation des CDD

Des sessions supplémentaires de formation **NRCS** ont eu lieu en juillet, elles se poursuivent en septembre. Tous les salariés devraient être formés d'ici la fin du mois.

Formation **UTS** : elle ne concerne pour l'instant que les CDI. Pour l'obtenir, il faut la demander car l'utilisation des UTS se fait sur la base du volontariat, uniquement.

Il a été rappelé de la nécessité de former les techniciens CDD et statutaires aux nouveaux outils. Cas concret, la mixette tentacle doit être prise en main par les OPS et du temps dédié doit leur être dégagé.

La direction a l'obligation par l'art. L6313-3 du code du travail « *De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi [...]* »

### Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements

Journaliste bilingue : la direction a reçu trois candidats et a présenté son choix au COCA de septembre. La décision sera prise avant la fin du mois.

Organisateur d'activité : Le choix a été "complexe", mot de la RRH. La direction a finalement opté pour un détachement de six mois. La salariée retenue, Nathalie LE BONDER, sera accompagnée et formée sur place et à Amiens. À l'issue des six mois, salariée et direction feront le point.

Administrateur de production : la salariée retenue prendra ses fonctions le 1er octobre.

Poste d'OPS à Rennes : 3 CDD ont postulé, la RRH envisage de republier le poste pour permettre davantage de candidatures.

D'après Marie Preschoux, les postes de scripte et monteur doivent **urgemment** être publiés. Les entretiens pour le poste de documentaliste doivent avoir lieu rapidement.

Service de la langue bretonne : une nouvelle CDD est formée au sous-titrage. Un autre CDD formé au sous-titrage part lui en formation à l'INA.

Le poste de chargé d'édition web occupé par B. Thibault est transformé en poste de journaliste suite à la réussite de sa reconversion. Les tâches de chargé d'édition web seront dévolues entre celui qui occupait le poste et Thierry Peigné.

Le poste de chargé de programme court occupé par S. Chenu est transformé en poste de gestionnaire d'antenne. Il sera occupé par la même salariée.

### Vie de l'instance : Heures de délégation

La direction demande à ce que les représentants du personnel anticipent leurs demandes de crédits d'heure afin de faciliter leur planification. Les représentants du personnel acquiescent mais réclament aussi que la direction rappelle à qui de droit qu'ils ne doivent pas être réprimandés lorsqu'ils demandent à poser leurs crédits d'heures.

## POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

### Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique – avancement des travaux

À ce jour, le retard est toujours évalué à un mois, il n’y a donc pas de date de déménagement connue pour les équipes concernées. À noter, le plaquiste du chantier est absent et ne se présente plus aux réunions de chantiers, ce qui rend difficile la gestion des retroplannings avec les autres corps de métiers. Les services IMG centraux sont alertés.

Le déménagement des équipes de l’INA est planifié le 26 septembre.

Au mixage du premier étage, les finitions des panneaux acoustiques se terminent. Mais la mise en service du mixage ne se fera que quand les salles de montage auront intégré le premier étage et qu’il n’y aura plus de travaux générant de la poussière.

Il y a dix jours, lors de la dernière visite de chantier avec l’équipe de France Bleu, des ajustements ont été programmés, mais cela ne devrait pas impacter le planning. À cette occasion, le responsable de la maintenance a formulé la proposition suivante : installer une liaison fibre optique entre la future régie et le futur plateau de France bleu, ce qui permet d’envisager tout type d’échange de signaux en fonction des besoins. La porte n’a pas été fermée à cette proposition.

Du côté du chantier de la fabrique, les représentants du personnel retiennent :

- La rédaction d’un courriel du secrétaire du CSE pour sensibiliser l’équipe parisienne en gestion du projet sur des modifications à apporter pour remédier aux manques de luminosité dans le studio.
- Le désamiantage des sols du studio jusqu’à fin sept.

### Demande de renforcement de la signalétique de la Fabrique Rennes

La signalétique de la fabrique a bien été prise en compte. La direction dit vouloir profiter du chantier en cours pour repenser la signalétique de l'ensemble du site, mais il faudra trouver le budget.

Ce ne sera pas envisageable avant 2023

### Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Sur ce dossier, la direction attend toujours des devis. Les représentants du personnel ont fait remarquer que sur un dossier santé aussi important, le temps presse.

## Actions plan de sobriété énergétique

La direction bretonne attend les directives de la direction... nationale. Les services IMG régionaux étudient malgré tout des pistes.

**Les recommandations par les organismes tel que le GIEC sur les températures dans les lieux de vie sont les suivantes : Pour chauffer une pièce comme un bureau ou une cantine par exemple, le thermostat ne doit pas être au-dessus 19° ; quant à la climatisation, il est fortement recommandé de ne pas l'utiliser tant que la température de la pièce ne dépasse pas les 26°.**

A ce titre, il existe en France un décret de loi de 2016 [R241-25 et 26](#) du code de la construction reprenant ce seuil pour le chauffage. Pour la climatisation, un autre décret l'encadre [R241-30](#).

Aujourd'hui une des difficultés dans notre bâtiment est de ne pas pouvoir séparer les plateaux de chauffage. Par exemple, impossible d'arrêter le chauffage entièrement sur le 2e étage et de le maintenir dans le reste de l'immeuble. Autre contrainte d'après le chef de centre, l'isolation insuffisante du bâtiment et la vétusté du chauffage ne permettent pas d'optimiser la gestion de la baisse du chauffage pendant la nuit et de sa remontée en température avant l'arrivée des salariés. Il n'y aurait pas d'économie énergie dans cette procédure sans rénovation importante.

Le débat est ouvert, y compris dans notre entreprise. Plusieurs propositions sont faites : rappeler les bonnes pratiques au travers d'un livret (éteindre les moniteurs pas les unités centrales, mise en veille de certains appareils...) ; chacun pourrait aussi être sensibilisé à son empreinte numérique (garder des mails dans sa poubelle, garder des mails indésirables participent à faire tourner les serveurs et à réchauffer la planète) ; échanger sur cette problématique durant les réunions de service.

Vous avez peut-être des idées, des propositions à faire. [Faites-nous en part](#) !

## Point de suivi - gestion des replays

Des améliorations ont été effectuées mais le travail continue sur la mise au point des échanges d'informations entre I Média et FTVEN.

Une discussion est ouverte pour savoir quel profil peut ou pourrait réaliser les actions de balisage et de vérification éditoriale sur les vidéos que l'on veut livrer pour les Replay.

Fin de réunion à 17.30.

## PROCHAINES REUNIONS DES RP : LE 6 OCTOBRE A RENNES

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 28 sept. à 16h :

[david.merieux@francetv.fr](mailto:david.merieux@francetv.fr)  
[gwendal.poiron@francetv.fr](mailto:gwendal.poiron@francetv.fr)  
[isabelle.rettig@francetv.fr](mailto:isabelle.rettig@francetv.fr)  
[chloe.tempereau@francetv.fr](mailto:chloe.tempereau@francetv.fr)  
[maylen.villaverde@francetv.fr](mailto:maylen.villaverde@francetv.fr)  
[anne.arvor@francetv.fr](mailto:anne.arvor@francetv.fr)  
[florence.malesieux@francetv.fr](mailto:florence.malesieux@francetv.fr)  
[olivier.melinand@francetv.fr](mailto:olivier.melinand@francetv.fr)  
[thierry.rey-suares@francetv.fr](mailto:thierry.rey-suares@francetv.fr)  
[herve.tiercelin@francetv.fr](mailto:herve.tiercelin@francetv.fr)

OU

[rp.bretagne@francetv.fr](mailto:rp.bretagne@francetv.fr)

### Numéros utiles

**Médecine du travail** : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D<sup>r</sup> Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D<sup>r</sup> Paul)

**Assistants sociaux** : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou [www.responsage.com](http://www.responsage.com)

**Psychologue du travail** : Gaelle BESS du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : [www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr) code FTV : 1277